



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45636</b>	<b>De Mme Brigitte Kuster ( Les Républicains - Paris )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique et cohésion des territoires		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse</b> > Jeux Olympiques : service minimum dans les transports	<b>Analyse</b> > Jeux Olympiques : service minimum dans les transports.
Question publiée au JO le : <b>07/06/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Brigitte Kuster interroge Mme la ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur le service minimum dans les transports. En effet, les suppressions de train du RER B le samedi 28 mai 2022 au soir ont conduit à ce que de nombreux voyageurs se reportent sur le RER D. Ainsi, alors que 13 accès étaient prévus à la sortie du RER B, seulement 4 l'étaient pour les sorties du RER D. Cela a entraîné un phénomène d'étouffement et d'écrasement du côté de cette ligne opérée par la SNCF qui a acheminé 37 000 spectateurs, soit trois fois et demie plus que lors d'un évènement d'importance au Stade de France, tandis que la RATP a acheminé 6 200 supporteurs, soit deux fois et demie moins que d'habitude. La RATP souligne qu'elle dispose d'une réserve de cadres et de conducteurs en cas de grève pour faire face à des interruptions d'activité. L'épisode de la finale de la Ligue des champions démontre toutefois que cela reste insuffisant. Dès lors, dans la perspective des jeux Olympiques et Paralympiques, quelles mesures seront prises pour renforcer le service minimum dans les transports et assurer la continuité du service public ? Il s'agit en effet d'éviter que les spectateurs des Olympiades ne soient pris en otage des négociations sociales au sein de la RATP. Elle souhaite connaître son avis sur le sujet.